ISSN : 0754 - 0809

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 14-5-84361551

AUVERGNE ET LIMOUSIN

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Cité Administrative, rue Pélissier

63034 Clermont Ferrand Cedex

(73) 92-42-68

BULLETIN TECHNIQUE
PUBLICATION PERIODIQUE

Edition générale

N°13

DIRECTEUR-GERANT : B. MORIN

Numéro d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD — N° de série : 372

Régie de Recettes de la D.D.A. C.C.P. Clermont-Ferrand 5 503.17

ABONNEMENT ANNUEL : 100 F

Le 4 Mai 1984

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

* L'évolution de la végétation a été très rapide. La plupart des variétés de pommier est en pleine floraison.
* L'élévation des températures a permis la maturation des périthèces ; le stock d'ascospores est maintenant très important.
* Préconisations

  Le changement de temps actuel devient très favorable à de fortes projections d'ascospores. *Il convient d'intervenir rapidement sur les vergers dont les feuilles ne sont pas protégées.*

OIDIUM DU POMMIER

Les températures élevées ont été favorables au développement de cette maladie. Elle était présente dans de nombreux vergers en 1983.

Ajouter un anti-oïdium lors du traitement contre la tavelure et maintenir une protection soignée.

RUGOSITE DES POMMES

La période de sensibilité est atteinte, elle s'étale du stade E 2 (boutons roses) à 6-8 semaines après la pleine floraison.

Durant cette période, éviter sur variétés sensibles (GOLDEN) l'emploi de produits favorisants.

En situations sensibles, ajouter si nécessaire aux bouillies un produit freinateur ou désensibilisant du type GOLCLAIR ou EPARGOL.

ACARIENS

Les éclosions d'oeufs d'hiver d'araignées rouges sont en cours.

Dans les vergers contaminés en 1983, s'assurer de la présence des formes mobiles sur les feuilles : le seuil de traitement est de 4 à 5 formes mobiles sur les feuilles de la base des pousses de l'année.

Dans la plupart des situations, il est encore tôt pour intervenir, notamment dans les vergers ayant reçu une application à base d'huile à l'approche du débourrement.

P.304

MONILIOSE DU CERISIER

Le stade G, chute des pétales est atteint sur cerisier.

Effectuer le traitement post-floral dans les secteurs sensibles à cette maladie.

PUCERON VERT DU PRUNIER

Des attaques de pucerons verts ont été notées sur prunier : ils provoquent l'enroulement des feuilles.

Il convient de surveiller vos arbres pour décider d'une intervention.

Intervenir dès le début des attaques avec un insecticide pénétrant (PIRIMOR) ou systémique (METASYSTEMOX ou KILVAL).

VIGNE

La vigne atteint le stade E dans la plupart des situations.

BLACK-ROT

La maturité des périthèces n'est pas encore atteinte.

Il est trop tôt pour intervenir.

MILDIOU

La note nationale jointe fait le point sur les fongicides actifs sur le mildiou de la vigne.

Aucun cas de résistance n'a été décelé dans notre région en 1983.

COLZA

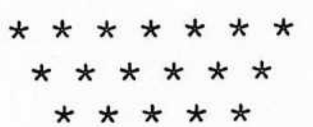
PUCERONS CENDRES

Quelques colonies sont observées localement.

Prévoir un traitement, limité aux bordures des parcelles, le plus souvent, *dès que le seuil de deux colonies par m2 est atteint.*

Utiliser l'une des matières actives suivantes :

- bromophos-méthyl,
- phosalone,
- endosulfan + thiométon,
- pyrimicarbe.



MISE AU POINT SUR LES FONGICIDES ACTIFS CONTRE LE MILDIOU DE LA VIGNE

*Cette note a été réalisée par un groupe de travail réunissant des représentants de l'Institut National de la Recherche Agronomique (**I.N.R.A.**), de la Chaire de Viticulture de l'Ecole Nationale Agronomique de MONTPELLIER, de l'Institut Technique de la Vigne et du Vin (**I.T.V.**) et du Service de la Protection des Végétaux (**S.P.V.**), après consultation du Comité Interprofessionnel des Vins de Champagne (**C.I.V.C.**).*

Au cours de la précédente campagne, le développement du Mildiou a été très variable d'une région à l'autre. Si dans les vignobles septentrionaux et méditerranéens la pression de la maladie a été assez limitée, dans ceux de la façade atlantique, elle a été très forte avec des attaques sur grappes (rot-brun) très sérieuses.

Dans ces situations à hauts risques, la moindre erreur dans la conduite de la lutte a pu avoir des conséquences graves. Aussi est-il utile, avant d'aborder des problèmes particuliers comme celui de la résistance aux anilides, de revenir sur les conditions d'utilisation des différents anti-mildiou.

1) UTILISATION DES FONGICIDES EN FONCTION DE LEURS PROPRIETES

★ Les spécialités à base d'un fongicide de surface ou de contact (captafol, captane, carbatène, cuivre, dichlofluanide, dithianon, folpel, mancopper, mancozèbe, manèbe, métirame de zinc, propinèbe, zinèbe).

Elles ne pénètrent pas dans la plante. Leur action ne s'exerce qu'en surface ; elles ont une action exclusivement préventive et leur efficacité est maximum lorsqu'elles sont appliquées juste avant la pluie contaminatrice. Leur efficacité est considérablement réduite par une ou plusieurs pluies représentant au total 20 à 25 mm d'eau.

Leur persistance est de l'ordre de 10 à 12 jours sur les organes traités en l'absence de pluie. Les organes formés après le traitement ne sont pas protégés. En période de croissance active, les traitements seront plus fréquents, tout particulièrement en situations critiques.

★ Spécialités à base de cymoxanil (appelé également curzate).

Elles se différencient des précédentes par au moins deux propriétés qui sont propres au cymoxanil :

- il pénètre dans la plante ce qui le met à l'abri du lessivage.
- il possède la propriété de stopper le développement du champignon lorsque le traitement est appliqué dans les 3 à 4 jours après la contamination.

En revanche comme les fongicides de surface, elles n'assurent pas la protection des organes formés après le traitement.

Ces spécialités doivent être appliquées comme les produits de contact tout en sachant que les caractéristiques du cymoxanil apportent plus de souplesse dans la conduite de la protection et plus de sécurité dans les résultats.

★ Les spécialités contenant une matière active systémique.

Ces matières actives pénètrent dans la plante et sont véhiculées par la sève. Elles ne sont pas éliminées par les pluies après pénétration et protègent les organes formés après le traitement.

* Phoséthyl Al. (MIKAL, RHODAX)

A la différence de tous les autres anti-mildiou, le phoséthyl Al. agit principalement en stimulant chez la plante des réactions de défense. Les traitements sont préconisés habituellement à la cadence fixe de 14 jours à partir du premier avertissement agricole. Cependant, dans certaines conditions, notamment de pousse très active de la vigne, un intervalle plus court entre traitements pourrait être conseillé.

* Métalaxyl (ACYLON SUPER F), ofurace (CALTAN, CALTAN C, VAMIN)

L'emploi de ces produits est actuellement conditionné par l'existence de souches de mildiou résistantes aux matières actives de cette famille (anilide).

P.305

2) LES PHENOMENES DE RESISTANCES AUX ANILIDES (métalaxyl, ofurace)

Décelée dans les CHARENTES et le BORDELAIS en 1981, la présence de souches de Mildiou résistantes aux anilides s'était manifestée en 1982 dans plusieurs vignobles. En 1983 de nombreux tests ont été réalisés par le GRISP de BORDEAUX (1) ; ils révèlent que :

. Le vignoble le plus touché par le phénomène de résistance est celui des CHARENTES.

. Viennent ensuite les vignobles du VAL DE LOIRE, du BORDELAIS, du BEAUJOLAIS et du MACONNAIS qui sont partiellement concernés.

. Les autres vignobles sont peu ou ne sont pas atteints par la résistance.

Cette cartographie sommaire de la résistance fait apparaître que son extension depuis 1982 a été très limitée. Ceci peut être la conséquence d'une utilisation mieux raisonnée des anilides durant la campagne 1983 (notamment par la limitation du nombre des traitements avec ce type de fongicides).

Cette constatation incite donc à reprendre pour 1984 l'essentiel des préconisations d'utilisation des spécialités ACYLON SUPER F, CALTAN, CALTAN C et VAMIN définies l'année dernière, à savoir :

. Sur pépinières, leur utilisation est strictement déconseillée.

. Au vignoble, il est recommandé de prendre les précautions suivantes :

- le premier traitement anti-mildiou, s'il intervient avant le stade G/H (grappes séparées à boutons floraux séparés), ne sera pas réalisé avec l'un de ces produits.

- ne pas dépasser 2 à 3 applications avec ces fongicides afin de limiter le risque de multiplication des souches résistantes qui compromettrait leur efficacité dans l'avenir.

- pour ces mêmes raisons, l'emploi de ces spécialités est contre-indiqué en traitement spécifique contre l'Excoriose, le Black-rot et le Rougeot parasitaire.

- le dernier traitement avec ces spécialités devra être effectué au plus tard à la nouaison et l'application suivante avec un fongicide d'une autre famille interviendra dans les 10 jours.

- toute utilisation curative ou stoppante pendant l'incubation ou sur Mildiou déclaré est à proscrire. Ne traiter que préventivement.

- après toute application, une surveillance doit être exercée. Tout développement de Mildiou devra être considéré comme suspect et un traitement avec un fongicide d'une autre famille sera immédiatement réalisé.

Dans le vignoble des CHARENTES où la résistance est sérieusement implantée, l'intérêt du métalaxyl et de l'ofurace dans la lutte contre le Mildiou est fortement réduit. Compte tenu des risques d'aggravation encore possible de la résistance et de l'existence d'autres solutions performantes, leur utilisation pourrait être au moins temporairement déconseillée.

3) LE MILDIOU ET LES AUTRES MALADIES

La lutte contre le Mildiou doit s'intégrer dans le contexte plus général de la protection phytosanitaire du vignoble. Il convient de prendre en compte les autres maladies susceptibles de se développer, en particulier Black-rot, Rougeot parasitaire et Pourriture grise. Les Stations d'Avertissements Agricoles s'efforceront au cours de la campagne d'adapter le rythme des interventions et d'orienter le choix des produits en fonction des risques respectifs de ces différentes maladies.

Une attention toute particulière devra être portée au problème du Black-rot qui est en extension depuis quelques années dans les régions concernées. Les expérimentations et observations réalisées révèlent que le folpel et le cuivre qui entrent dans la composition de nombreuses spécialités anti-mildiou sont généralement insuffisamment efficace contre le Black-rot.

En définitive, le choix du fongicide actif contre le Mildiou de la vigne, le mieux adapté à une situation locale, doit être étudié avec soin, en tenant compte d'un ensemble de facteurs. Les principaux sont : le mode d'action des produits, le stade végétatif de la vigne, les risques de résistance du Mildiou, les effets sur les autres maladies.

Il est important de rappeler que, quel que soit le produit choisi, le résultat de l'application est fonction de la qualité de la pulvérisation ; elle doit, dans le cas du Mildiou, viser l'ensemble de la végétation (feuilles et grappes) même avec les systémiques. Il faut également rappeler l'intérêt des traitements de couverture notamment avec des produits cupriques ou organocupriques pour assurer un bon état sanitaire du feuillage en fin de saison.

---

(1) Groupement Régional d'Intérêt Scientifique Phytosanitaire.